



Quelles sont les activités accréditées?

- Les formations suivantes (vidéos formatives) incluant leurs questionnaires de validation des apprentissages:
 - 1 - Section sur les troubles neurocognitifs majeurs et les problèmes comportementaux
 - Formation en ligne 1.01 – Prendre soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : comment composer avec ses problèmes de mémoire et ses comportements inattendus (0,65 UEC)
 - Formation en ligne 1.04 – Cible - Plan Alzheimer - soins à domicile et GMF (Maladie d'Alzheimer et troubles neurocognitifs majeurs : dépistage, surveillance clinique et interventions à domicile et en GMF (0,7 UEC)
 - 2 - Section l'évaluation clinique de l'aîné
 - Formation en ligne 2.03 – L'examen clinique sommaire de l'aîné (0,45 UEC)
 - Formation en ligne 2.12 – L'examen clinique cardiaque de l'aîné (0,36 UEC)

Comment se calculent les crédits UEC?

- L'attestation donne les crédits selon le nombre d'heures reconnues de la formation que vous avez suivi. Le temps pour remplir le questionnaire de validation des apprentissages en ligne est inclus dans ce décompte d'heures. Pour une formation d'une durée de 7 heures, vous obtiendrez 0,7 UEC, cela correspond à 7 heures accréditées.

Qui est admissible pour obtenir une attestation de type UEC?

- Toutes les personnes sont admissibles et peuvent faire une demande d'attestation. L'attestation n'est pas limitée aux professionnels de la santé.

Est-ce que l'attestation a un coût?

- Oui, le tarif est de 30\$ par attestation et sera payé directement à l'Université Laval lors de la demande d'attestation.

Attestation UEC de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Comment faire pour demander mon attestation UEC?

- Suivre les étapes présentées dans les tableaux qui suivent selon l'activité réalisée.

Étapes	Quand	Quoi	Où
1	Après avoir visionné les vidéos de formation	Vous devez obligatoirement remplir le questionnaire de validation des apprentissages associés à la formation	Sous les vidéos de formation dans le site : www.PhilippeVoyer.org
2	Après avoir complété votre formation accréditée	Vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'évaluation de l'activité de l'Université Laval.	Le formulaire se trouve dans cette page <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionner le titre de la formation2. Sélectionner l'organisme :<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Philippe Voyer, professeur titulaire, inf. Ph.D.</i>3. Date de l'activité :<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Date où vous avez complété la formation</i>4. Nom de la formatrice ou du formateur<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Philippe Voyer</i>5. Formulaire d'évaluation<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Répondre aux énoncées</i>▪ <i>Soumettre</i>
3	Après avoir rempli le formulaire d'évaluation de l'activité	Vous devez faire votre demande d'attestation de formation pour l'obtention d'unités d'éducation continue (UEC) sur le site de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.	Le 2^e formulaire se trouve sur ce site web <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionner le titre de la formation2. Sélectionner un organisme :<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Philippe Voyer, professeur titulaire, inf. Ph.D.</i>3. Date de l'activité :<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Date où vous avez complété la formation</i>4. Procéder au paiement<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Vous serez redirigé vers le système de paiement en ligne de l'Université Laval afin de compléter votre demande.</i>

Quel est le délai pour obtenir mon attestation de formation ?

- Le délai entre votre paiement et la réception de votre attestation ne devrait pas dépasser 6 à 8 semaines.

Si vous avez des questions, contacter : info@PhilippeVoyer.org